CIBC

Voici votre carte Or CIBC Visa*

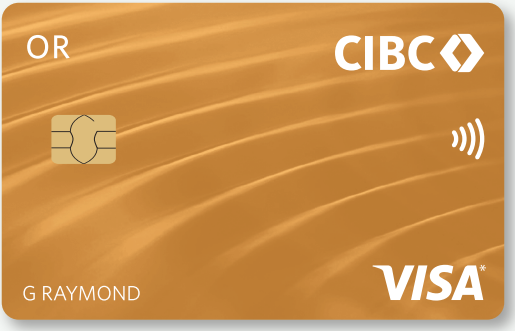

Aperçu de vos avantages

Voici votre carte Or CIBC Visa 1
Programme de Points Or

Paiement avec des points 2
Comment échanger vos points Or au moyen de Paiement avec des points?

Produits financiers avec des points 2
Comment échanger vos points Or au moyen de Produits financiers avec des points?

Façons de payer 3
Paiement sans contact et portefeuille mobile
Cliquer pour payer+

Gérez vos dépenses 4
Plans de versements MonTempo CIBC^MC
À la loupe CIBC
Relevé mensuel optimisé
Alertes de dépenses

Gérer ma carte 5
Activer ma carte
Choisir votre NIP
Bloquer ou réactiver ma carte
Remplacer une carte perdue, volée ou endommagée
Alertes et sécurité
Renseignements améliorés sur les opérations
Gestion au quotidien
Les relevés électroniques offrent simplicité et commodité

Couvertures d'assurance et avantages voyages 6
Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province
Assurance collision/dommages pour les véhicules de location
Assurance accident à bord d'un transporteur public
Assurance-achats et garantie prolongée
Économisez sur l'essence grâce à la Banque CIBC et à Récompenses Journie
Rabais auprès les établissements d'Avis^MD

Vos opérations bancaires, à votre façon 8
Avances en espèces instantanées
Cartes supplémentaires
Service de paiement automatique
Chèques Pratiques personnalisés
Remplacement de carte et avances en espèces en cas d'urgence
Virement de fonds mondial CIBC^MC

Remarques, marques de commerce et mentions juridiques 10

Coordonnées importantes 13

Voici votre carte Or CIBC Visa

Votre nouvelle carte Or CIBC Visa est le reflet de notre engagement à vous aider à tirer le maximum de votre carte de crédit.

Pour commencer, obtenez des Points Or sur chaque achat réglé au moyen de votre nouvelle carte[1]. Comme celle-ci est acceptée dans plus de 24 millions d'établissements partout dans le monde, vous disposez d'innombrables façons d'accumuler des points.

Votre carte CIBC Visa vous offre également une gamme de caractéristiques de gestion de crédit, sans frais supplémentaires. Profitez d'outils personnalisés qui vous permettent de mieux organiser et de mieux gérer vos dépenses mensuelles. Découvrez des services novateurs qui vous aident à prendre des décisions de crédit qui conviennent à votre vie, y compris une gamme de caractéristiques de sécurité et de protection pour votre tranquillité d'esprit.

Veuillez prendre un moment pour lire le présent guide. Vous en saurez davantage sur tout ce que votre nouvelle carte peut vous offrir. Nous croyons que vous serez impressionné et plus sûr encore d'avoir fait le bon choix. **Profitez-en.**

Programme de Points Or

Transformez vos achats courants en primes avantageuses. Non seulement votre carte Or CIBC Visa offre tous les avantages exclusifs d'une carte de crédit haut de gamme, mais chaque dollar d'achat net au détail porté à votre carte donne droit à un Point Or. Les points sont accumulés d'un mois à l'autre, et le total courant est indiqué sur votre relevé mensuel.

Paiement avec des points

Utilisez vos points Or pour effectuer des paiements sur votre solde de carte de crédit[2].

Comment échanger vos points Or au moyen de Paiement avec des points?

1. Ouvrez une session dans Services bancaires CIBC en direct[MD].
2. Sélectionnez le lien Paiement avec des points[2] à la page Renseignements sur le compte de votre carte.
3. Entrez vos renseignements et choisissez la façon dont vous souhaitez échanger vos points Or.

Vous pouvez aussi échanger vos points Or au moyen de Paiement avec des points CIBC[2] en appelant au 1 888 232-5656 (au Canada et aux États-Unis) ou au 905 696-4907 (ailleurs dans le monde).

Produits financiers avec des points

Atteignez vos objectifs financiers plus rapidement en utilisant vos points Or pour effectuer des paiements ou des cotisations aux produits financiers CIBC[2] suivants :

- Effectuer un paiement anticipé pour un prêt hypothécaire à l'habitation (Remarque : Ne peut être utilisé au lieu des paiements périodiques)[3]
- Cotiser à un Compte d'épargne Avantage fiscal CELI CIBC[MD,4]
- Cotiser à un REER — Compte d'épargne à intérêt quotidien CIBC[4]
- Effectuer un paiement sur une Marge de crédit personnelle CIBC[5]
- Effectuer un paiement supplémentaire sur un prêt personnel CIBC[5]
- Effectuer un dépôt ou une cotisation à votre compte de courtage autogéré Pro-Investisseurs CIBC[6]

L'échange est facile. Vous pourrez choisir parmi vos produits actuels dans Services bancaires CIBC en direct et Services bancaires mobiles CIBC[MD].

Comment échanger vos points Or au moyen de Produits financiers avec des points?

1. Ouvrez une session dans Services bancaires CIBC en direct.
2. Sélectionnez le lien Paiement avec des points[2] à la page Renseignements sur le compte de votre carte.
3. Entrez vos renseignements et choisissez la façon dont vous souhaitez échanger vos points Or.

Vous pouvez aussi échanger vos points Or au moyen de Produits financiers avec des points CIBC[2] en appelant au 1 888 232-5656 (au Canada et aux États-Unis) ou au 905 696-4907 (ailleurs dans le monde) pour accéder à la fonction d'échange Produits financiers avec des points CIBC[2].

Façons de payer

Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/facons-de-payer

Paiement sans contact et portefeuille mobile

Il vous suffit de payer en passant votre carte ou votre téléphone intelligent admissible devant le lecteur dès que vous voyez le symbole))) sur le terminal du marchand[7].

Ajoutez votre carte CIBC admissible à un portefeuille mobile pris en charge par votre téléphone pour effectuer des achats sécurisés dans une application, en ligne ou encore en magasin.

De plus, en cas de perte ou de vol de votre carte, vous aurez accès immédiatement à votre nouvelle carte de crédit dans votre portefeuille mobile pendant que vous attendez une carte de remplacement.

Cliquer pour payer[†]

Votre carte vous permet d'utiliser la fonction Cliquer pour payer – une façon plus facile et sécuritaire de payer en ligne. Lorsque vous faites des achats en ligne au moyen de la fonction Cliquer pour payer, vous n'avez pas besoin d'entrer votre numéro de carte à 16 chiffres, de chercher votre mot de passe ou de remplir une formule.

Profitez d'un paiement en ligne simple, intelligent et sécuritaire grâce à la fonction Cliquer pour payer. Recherchez simplement cette icône lorsque vous passez à la caisse de vos marchands en ligne participants préférés. Vous pouvez vous inscrire au service Cliquer pour payer :

1. Auprès des marchands qui affichent cette icône
2. À la page d'inscription Cliquer pour payer de Visa

Gérez vos dépenses

Plans de versements MonTempo CIBC[8]

Lorsque vous décidez d'effectuer un achat important, qu'il s'agisse de rénovations ou de vacances prévues, ou encore d'une dépense imprévue comme le bris d'un électroménager, vous pouvez utiliser MonTempo CIBC. Payez à votre rythme les achats admissibles portés à votre carte grâce à des plans de paiement par versements avec des taux d'intérêt moins élevés sur une durée fixe. Certaines restrictions s'appliquent. Visitez le site cibc.com/MonTempo pour en savoir plus.

À la loupe CIBC

Utilisez la fonctionnalité À la loupe dans l'application Services bancaires mobiles CIBC pour obtenir des conseils personnalisés selon les opérations liées à votre carte de crédit et à votre compte de dépôt afin de vous aider à gérer vos dépenses courantes.

Faites le suivi de vos dépenses : surveillez où et combien vous dépensez et fixez des limites de dépenses pour différentes catégories ou différents marchands.

Évitez les surprises : si un paiement périodique sur votre carte de crédit augmente (p. ex., facture de téléphone ou abonnement à un centre de conditionnement physique), nous vous en informerons afin que vous gardiez le contrôle de vos dépenses.

Relevé mensuel optimisé : effectuez le suivi et la gestion de vos dépenses mensuelles et cumulatives de l'année, classées en 10 catégories de dépenses courantes sur votre relevé imprimé.

Alertes de dépenses : établissez des alertes par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct et choisissez que l'on vous informe par téléphone, par courriel ou par message en ligne lorsque vous dépassez votre budget personnalisé ou que vous approchez de votre limite de crédit[9].

Gérer ma carte

Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte

La Banque CIBC vous offre un certain nombre de caractéristiques pour la gestion numérique de votre carte de crédit. Des services bancaires modernes, pratiques et sécuritaires, à vos conditions, où et quand vous le voulez. Il vous suffit d'ouvrir une session de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC pour commencer. Profitez de services bancaires partout où vous allez grâce à notre application Services bancaires mobiles CIBC primée pour appareils iPhone[MD], iPad[MD] et Android[MC].

Activer ma carte

Vous venez de recevoir votre carte et vous êtes prêt à l'utiliser? Activez facilement une nouvelle carte de crédit ou une carte de remplacement en ligne en tout temps.

Choisir votre NIP

Choisissez ou modifiez facilement votre NIP en ligne, partout dans le monde, en tout temps[10].* Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte.

Bloquer ou réactiver ma carte

Égarer une carte de crédit, c'est stressant. Grâce aux fonctions Bloquer et Réactiver, vous pouvez instantanément bloquer votre carte de crédit en quelques étapes rapides et la réactiver facilement lorsque vous la retrouvez.

Remplacer une carte perdue, volée ou endommagée

En cas de perte, de vol ou de dommage, vous pouvez demander une carte de remplacement par voie numérique en quelques étapes faciles. Une nouvelle carte vous sera envoyée par la poste.

Alertes et sécurité

Les alertes relatives aux opérations par carte de crédit vous permettent de suivre l'activité de votre carte de crédit et de repérer rapidement les opérations non autorisées sans avoir à ouvrir une session. Recevez des alertes en temps réel chaque fois qu'une opération est effectuée avec votre carte. Choisissez de recevoir des alertes pour toutes les opérations ou précisez un montant au-delà duquel vous souhaitez être avisé.

Vous pouvez également recevoir d'autres alertes et rappels, notamment lorsque votre paiement minimum doit être effectué ou que votre relevé électronique est prêt. Inscrivez-vous facilement ou mettez à jour vos préférences d'alerte au moyen de la fonction Gérer mes alertes dans le panneau de navigation de gauche de Services bancaires mobiles CIBC ou de Services bancaires CIBC en direct.

Renseignements améliorés sur les opérations

Repérez facilement vos opérations par carte de crédit et sélectionnez-les pour consulter les renseignements supplémentaires sur le marchand, notamment ses coordonnées.

Gestion au quotidien

Vérifiez le solde de votre compte, consultez vos opérations récentes, payez vos factures mensuelles ou établissez des paiements futurs. Vous pouvez également demander une augmentation de limite de crédit, des cartes supplémentaires et plus encore.

Les relevés électroniques offrent simplicité et commodité

Grâce aux relevés électroniques, vous pouvez consulter vos relevés de carte de crédit des 7 dernières années en ligne et sur votre appareil mobile. Enregistrez et imprimez vos relevés en tout temps, ou téléchargez-les pour les utiliser dans votre logiciel de gestion de finances personnelles. Évitez ou réduisez la paperasse par la même occasion.

Couvertures d'assurance et avantages voyages

Les renseignements sur les couvertures d'assurance fournis dans la présente section sont d'ordre général seulement. Veuillez consulter les certificats d'assurance ci-joints pour connaître les modalités exactes de votre couverture, notamment les garanties, les conditions d'admissibilité, les restrictions et les exclusions.

Pour obtenir de l'aide en cas d'urgence, faire une demande de règlement ou obtenir des renseignements avant le voyage, visitez le site **cibc.client.insure/fr**, ou appelez au 1 866 363-3338 au Canada et aux États-Unis, ou au 905 403-3338 à frais virés de partout ailleurs.

Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province[11]

Couvre, jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars canadiens ($ CA), les frais médicaux d'urgence admissibles encourus par une personne assurée âgée de 64 ans ou moins qui voyage à l'extérieur de sa province ou de son

territoire de résidence au Canada pendant les 31 premiers jours du voyage. Il n'est même pas nécessaire de régler votre voyage avec votre carte Or CIBC Visa. Vous devez appeler Gestion Global Excel inc., le fournisseur de services de règlement et d'assistance, avant de recevoir des soins; autrement, la demande de règlement pourrait être refusée. Une exclusion s'applique à toute affection médicale qui n'était pas stable avant votre voyage. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.

Assurance collision/dommages pour les véhicules de location[11]

Il vous suffit de porter le coût total de la location du véhicule à votre carte Or CIBC Visa et de refuser la garantie Exonération en cas de dommages causés par collision (EDC) ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location. Vous pourriez être protégé par l'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location, à concurrence de la valeur au jour du sinistre du véhicule de location, si la valeur du véhicule de location, selon son année de modèle, ne dépasse pas le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) de 85 000 $ CA et si toutes les autres modalités de la couverture sont respectées. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.

Assurance accident à bord d'un transporteur public[11]

Chaque fois que vous voyagez en avion, en traversier, en train ou en autobus et que vous portez au moins 75 % du prix de vos billets à votre carte Or CIBC Visa, vous pourriez être protégé par l'Assurance accident à bord d'un transporteur public contre les blessures corporelles accidentelles, y compris le décès, jusqu'à concurrence de 500 000 $ CA par personne assurée. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.

Assurance-achats et garantie prolongée[11]

La plupart des articles personnels neufs achetés au moyen de votre carte Or CIBC Visa pourraient être remplacés ou réparés, ou vous pourriez être remboursé s'ils sont perdus, volés ou endommagés dans les 90 jours suivant la date de l'achat.

De plus, la garantie prolongée pourrait vous permettre de doubler la période de garantie initiale du fabricant, jusqu'à concurrence d'une année supplémentaire, pour la plupart de vos achats. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.

Certaines assurances sont des « assurances complémentaires », ce qui signifie que toutes les autres sources de recouvrement, d'indemnité ou de protection doivent être utilisées avant que la couverture puisse s'appliquer.

Économisez sur l'essence grâce à la Banque CIBC et à Récompenses Journie

Liez votre carte CIBC admissible à Récompenses Journie et utilisez-la pour économiser automatiquement jusqu'à 10 cents le litre[12] aux stations-service Chevron, Ultramar et Pioneer participantes[13]. Visitez le site cibc.com/journie-fr pour commencer.

Rabais auprès d'Avis

Profitez d'économies supplémentaires. En tant que titulaire de la carte Or CIBC Visa, vous pouvez économiser entre 5 % et 20 % dans les établissements Avis participants partout dans le monde lorsque vous payez avec votre carte Or CIBC Visa[14]. Vous pouvez effectuer une réservation en ligne à l'adresse avis.ca/fr ou en appelant au 1 800 879-AVIS (2847). Veuillez indiquer le numéro de rabais universel Avis « C277502 ».

Vos opérations bancaires, à votre façon

Avances en espèces instantanées

Vous pouvez obtenir instantanément jusqu'à 1 000 $ par jour grâce à votre carte CIBC Visa, sous réserve de votre crédit disponible et de vos fonds disponibles[15], à tout guichet automatique bancaire CIBC ou à l'un des quelque un million de guichets automatiques bancaires affichant les logos Visa, *Interac*MD ou Système Plus*. Vous n'avez besoin que de votre carte et de votre NIP. Vous pouvez aussi modifier votre NIP en ligne, où que vous soyez dans le monde, en tout temps par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC[10]. Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte.

Cartes supplémentaires (usagers autorisés)

En tant que titulaire d'une carte Or CIBC Visa, vous pouvez demander d'obtenir jusqu'à trois (3) cartes supplémentaires. Distribuez-les à votre conjoint ou à toute autre personne de votre choix et maximisez les occasions d'accumuler des points. À la fin de chaque période de relevé, toutes les dépenses figureront sur le relevé mensuel du titulaire de carte principal.

- **Limites de dépenses des usagers autorisés :** Si vous avez ajouté des usagers autorisés à votre compte, vous pouvez facilement leur fixer des limites de dépenses mensuelles pour les achats et les retraits en espèces effectués avec leur carte. En tant que titulaire de carte principal, vous pouvez surveiller leurs dépenses par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC et communiquer en tout temps avec nous pour modifier les limites[16].

Service de paiement automatique

Effectuer vos paiements à temps est maintenant plus facile. Inscrivez-vous au Service de paiement automatique CIBC, un service automatique qui prélève le paiement de votre carte sur le compte bancaire de votre choix. Choisissez de régler le paiement minimum ou le montant exigible à la date d'échéance du paiement tous les mois. Peu importe l'option choisie, n'oubliez pas que si votre solde dépasse votre limite de crédit à la date d'un relevé, nous débiterons aussi, à la date d'échéance du paiement, votre compte bancaire du montant de votre solde qui excède votre limite de crédit.

Chèques Pratiques personnalisés

Utilisez les Chèques Pratiques CIBC pour virer des soldes à taux plus élevés, consolider des factures ou faire des achats dans des endroits qui n'acceptent pas les cartes de crédit. Utilisez-les comme tout autre chèque en les libellant au nom d'une personne, d'une entreprise ou d'un émetteur de carte de crédit autre que la Banque CIBC et le montant sera porté à votre relevé. Les Chèques Pratiques sont offerts sous réserve du crédit disponible et des fonds disponibles et portent intérêt à compter de la date à laquelle ils sont passés à votre compte de carte de crédit[17].

Appelez au 1 800 465-4653 pour commander gratuitement des Chèques Pratiques personnalisés

Remplacement de carte et jusqu'à 5 000 $ d'avances en espèces en cas d'urgence

Si vous voyagez et que votre carte est perdue ou volée, ou que vous soupçonnez quelqu'un de l'utiliser ou d'en utiliser le numéro, communiquez avec la Banque CIBC le plus vite possible au 1 800 663-4575. Rappelez-vous que vous pouvez aussi obtenir jusqu'à 5 000 $ d'avances en espèces en cas d'urgence, sous réserve de votre crédit disponible et de vos fonds disponibles, si votre carte est perdue ou volée[15].

Virement de fonds mondial CIBC

Envoyez des fonds à l'étranger avec le service Virement de fonds mondial CIBC[18]. Il n'y a aucuns frais d'opération et vous n'aurez pas à payer d'intérêts tant que vous réglez votre Solde au plus tard à la date d'échéance du paiement[19].

Utilisez votre appareil mobile, ouvrez une session de Services bancaires CIBC en direct sur votre ordinateur ou passez à un centre bancaire CIBC pour envoyer de l'argent à des taux de change concurrentiels. C'est facile et sécuritaire, et les fonds arriveront dès le jour ouvrable suivant[18].

Conservez le Guide de vos avantages

Pour toute référence future, il est bon de conserver le Guide de vos avantages. Vous ne savez jamais quand vous pourriez avoir besoin d'un renseignement important ou des numéros de téléphone liés à votre carte Or CIBC Visa.

Pour tirer le maximum de votre nouvelle carte Or CIBC Visa, visitez le site cibc.com/francais et inscrivez-vous à Services bancaires CIBC en direct.

Remarques, marques de commerce et mentions juridiques

1 Les achats réglés avec la carte, moins les retours, donnent droit aux Points Or. Les avances en espèces, les opérations de Virement de fonds mondial CIBC, les Chèques Pratiques ordinaires, les virements de solde, les frais, les intérêts et les paiements ne donnent pas droit aux Points Or. Un point est accordé pour chaque dollar porté à la carte. Tous les points sont portés au crédit du compte du titulaire de carte principal seulement.

2 Seuls les titulaires de carte principaux sont autorisés à effectuer un échange « Paiement avec des points » ou « Produits financiers avec des points ». Les Usagers autorisés ne sont pas admissibles. Les échanges ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, sauf indication contraire. Le montant d'échange demandé doit être égal ou inférieur au solde de points disponibles du titulaire de carte. L'utilisation de l'échange Paiement avec des points figurera sur le relevé de carte de crédit dans un délai de cinq jours ouvrables. Vous trouverez d'autres renseignements sur l'utilisation des points pour rembourser le capital impayé et pour d'autres produits financiers CIBC, y compris les comptes d'épargne enregistrés et les comptes Pro-Investisseurs, à l'adresse https://www.cibc.com/fr/personal-banking/ways-to-bank/ways-to-pay/payment-with-points.html.

3 Les Points ne peuvent être utilisés que pour rembourser par anticipation le capital impayé. Le paiement anticipé ne peut pas dépasser le montant de votre privilège de paiement anticipé annuel. Vous trouverez ce montant dans vos documents hypothécaires ou dans les renseignements sur le prêt hypothécaire dans la section Mes comptes de Services bancaires CIBC en direct. Un paiement anticipé peut seulement être effectué à une date de versement hypothécaire habituelle. Vous devez soumettre cette demande au moins 5 jours ouvrables avant la date de paiement habituelle à laquelle vous voulez que le paiement anticipé soit appliqué. Le paiement anticipé figurera dans les services bancaires en ligne dans les 5 jours ouvrables après la date du paiement habituelle à laquelle il a été appliqué.

4 Les comptes d'épargne enregistrés admissibles pour les cotisations provenant des échanges de points Aventura ou Or sont les suivants : REER – Compte d'épargne à intérêt quotidien (CEIQ) et Compte d'épargne Avantage fiscal CELI (CEAF). Il incombe au titulaire de carte de s'assurer que le montant de ses cotisations ne dépasse pas le plafond de cotisation établi par l'ARC. Les cotisations effectuées au moyen d'un échange de points doivent se faire à partir du produit Aventura ou Or existant du titulaire de carte vers son CEIQ ou son CEAF. L'imputation des points Aventura ou Or échangés contre des cotisations à des CEIQ ou à des CEAF peut prendre jusqu'à 3 jours ouvrables.

5 Les échanges ne peuvent être appliqués qu'à des comptes de prêt personnel existants. Les produits de prêt personnel admissibles doivent avoir un solde dû. Les paiements au moyen de points Aventura ou Or portés au compte de prêt personnel du titulaire de carte figureront dans les services bancaires en ligne dans les 5 jours ouvrables suivant la date de traitement.

6 Les comptes Pro-Investisseurs suivants sont admissibles à un échange Produits financiers avec des points : Comptes enregistrés (REER, FERR, CELI, REEE) et comptes de placement (espèces, marge, options). Les primes au titre d'un produit financier transférées à un compte enregistré seront appliquées en tant que cotisation en espèces par le titulaire de carte. Le titulaire de carte doit s'assurer que le montant ne dépasse pas la limite de cotisation associée au compte enregistré. Les titulaires de carte peuvent communiquer avec Pro-Investisseurs CIBC au 1 800 567-3343 afin d'appliquer une prime au titre d'un produit financier à leur compte Pro-Investisseurs CIBC actuel ou d'ouvrir un compte Pro-Investisseurs CIBC et ensuite prendre des dispositions en vue d'obtenir une prime au titre d'un produit financier. L'imputation du crédit

en espèces porté au compte Pro-Investisseurs CIBC du titulaire de carte peut prendre plus de 4 jours ouvrables. Un crédit en espèces reçu en lien avec une prime au titre d'un produit financier peut servir à acheter tout produit de placement (y compris des actions, fonds communs de placement, CPG, métaux précieux, etc.).

7 Sous réserve des limites des opérations établies par les marchands.

8 Les plans de versements MonTempo CIBC permettent aux titulaires de carte admissibles de convertir une ou des opérations par carte admissibles en versements mensuels (incluant les intérêts) sur une période déterminée. Lorsque vous créez un plan de versements, vous pouvez sélectionner une durée de versements (en mois) assortie d'un taux d'intérêt annuel. Une fois que vous avez accepté les modalités du plan de paiement par versements et que ce dernier a été créé, vous pouvez l'annuler en tout temps, mais vous ne pouvez pas le modifier. Les plans de versements MonTempo CIBC sont offerts uniquement : a) aux titulaires dont le compte est en règle; b) pour certains comptes et certaines opérations admissibles. Pour connaître toutes les modalités, visitez le site cibc.com/MonTempo.

9 Les opérations doivent être passées à votre compte avant qu'une alerte de dépenses se déclenche. Il peut s'écouler jusqu'à 24 heures avant qu'une alerte soit donnée lorsqu'une opération susceptible de la déclencher est passée au compte.

10 Tous les Titulaires de carte principaux et Usagers autorisés peuvent choisir un NIP par l'entremise de Services bancaires mobiles CIBC ou Services bancaires CIBC en direct. Un NIP est requis pour les opérations au guichet automatique et certains achats en magasin.

11 Les couvertures d'assurance incluses avec les cartes de crédit CIBC sont souscrites auprès de **La Compagnie d'assurance Belair inc**. Vous pouvez communiquer avec l'assureur au 1 866 363-3338 au Canada et aux États-Unis ou au 905 403-3338 à frais virés de partout ailleurs, ou visiter le site cibc.client.insure/fr. Les différentes cartes auront des couvertures différentes. Pour en savoir plus sur les couvertures incluses avec une carte en particulier et pour obtenir des renseignements importants sur les critères d'admissibilité, les garanties, les restrictions, les limites et les exclusions, visitez la page https://www.cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage/agreements-and-insurance.html et consultez les certificats d'assurance inclus dans la trousse de votre carte. Certaines couvertures d'assurance nécessitent que les achats, les locations de voiture et autres frais de voyage soient portés à la carte pour que l'assurance soit en vigueur. D'autres conditions peuvent également s'appliquer. L'**Assurance collision/dommages pour les véhicules de location** est disponible pour des périodes de location allant jusqu'à 48 jours pour des véhicules de location dont le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) est de 85 000 $ CA ou moins, et qui ne sont pas autrement exclus de la couverture. Pour activer la couverture, vous devez porter le coût total de la location à votre carte et refuser la garantie Exonération en cas de dommages causés par collision (EDC) ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location. L'Assurance collision/dommages pour véhicules de location prévoit une couverture jusqu'à concurrence de la valeur au jour du sinistre du véhicule de location, telle que définie dans votre certificat d'assurance. Veuillez noter que certaines agences de location peuvent évaluer les dommages à un montant plus élevé que la valeur au jour du sinistre du véhicule de location et que vous pourriez être responsable de verser la différence à l'agence de location. Avant de refuser la garantie EDC ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location, vous devriez lire attentivement le contrat de location, le certificat d'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location incluse dans la trousse de votre carte et l'attestation de toute autre assurance que vous pourriez détenir, et en comparer les modalités afin de déterminer celle qui répond le mieux à vos besoins. L'**Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province** ne couvre le titulaire de carte principal que s'il est âgé de 64 ans ou moins, auquel cas elle s'applique aussi à son conjoint s'il est âgé de 64 ans ou moins, ainsi qu'aux enfants à leur charge, pendant les 31 premiers jours d'un voyage (les enfants à charge doivent être âgés d'au moins 15 jours et de moins de 21 ans ou être des étudiants à temps plein âgés de moins de 25 ans, à moins qu'ils soient atteints d'une déficience physique ou mentale permanente. L'Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province peut ne pas couvrir les procédures médicales effectuées sans approbation préalable et certaines affections médicales qui ne sont pas stables avant votre voyage. Certaines assurances sont des « assurances complémentaires », ce qui signifie que toutes les autres sources de recouvrement ou de protection doivent être utilisées avant que l'assurance puisse s'appliquer.

12 Vous économiserez trois cents (0,03 $) par litre au moment de votre achat si vous présentez votre carte ou votre application Récompenses Journie et que vous utilisez votre carte CIBC liée pour payer. Rabais offert dans les établissements participants, quel que soit le type d'essence ou de diesel, jusqu'à concurrence de 100 litres par opération. Pour obtenir le rabais, vous devez être inscrit à Services bancaires CIBC en direct ou dans l'application Services bancaires mobiles CIBC et l'utiliser pour lier votre ou vos cartes CIBC admissibles à Récompenses Journie. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que nous liions vos cartes. Pour participer à cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou de crédit personnelle CIBC émise par la Banque CIBC. Toutes les cartes Simplii sont exclues. Pour connaître toutes les modalités du programme, consultez le site cibc.com/journie-fr.
Lorsque votre compte Récompenses Journie atteint trois cents (300) points Journie, vous économiserez automatiquement sept cents (0,07 $) supplémentaires par litre sur votre prochain achat d'essence effectué dans les 30 jours, jusqu'à concurrence de 100 litres. Une fois

les 300 points atteints, votre solde sera remis à zéro et vous recommencerez l'accumulation des 300 points vers votre prochain rabais de sept cents (0,07 $) sur l'essence. Pour en savoir plus, consultez le site journie.ca.

13 Les établissements participants comprennent certaines stations-service des marques Chevron, Pioneer ou Ultramar participantes au Canada. Pour obtenir la liste complète des stations-service participantes, visitez le site journie.ca/fr-CA/destinations.

14 Des rabais sur la location de véhicules sont offerts dans les établissements Avis participants, à condition que vous portiez le coût de la location à votre carte. (Les résidents du Québec peuvent obtenir le rabais sans utiliser leur carte, à condition qu'ils la montrent lorsqu'ils utilisent une autre option de paiement acceptée par Avis.)

15 Nous pouvons refuser une avance en espèces, un Chèque Pratique ou un virement de solde si une telle opération entraîne le dépassement de votre limite de crédit. Nous refuserons une telle opération si elle entraîne le dépassement de votre limite de retrait en espèces. Votre limite de retrait en espèces est initialement équivalente à 50 % de votre limite de crédit. La limite de retrait en espèces s'applique uniquement aux opérations en espèces (p. ex., avances en espèces, virements de solde et Chèques Pratiques). Les avances en espèces ne donnent pas droit à des Points Or. L'intérêt s'applique à compter de la date à laquelle les avances sont consenties.

16 Le titulaire de carte principal peut fixer et modifier les limites de dépenses de n'importe quel usager autorisé du compte de carte de crédit en communiquant avec la Banque CIBC. La Banque CIBC se réserve le droit de modifier les limites de dépenses en tout temps par suite d'une diminution de la limite de crédit ou de la limite de retrait en espèces de la carte. Les limites de dépenses des usagers autorisés sont sous réserve de la limite de crédit et de la limite de retrait en espèces globales du compte de carte de crédit; les fonds auxquels a accès un usager autorisé peuvent donc être inférieurs à la limite de dépenses fixée. La limite de dépenses des usagers autorisés est réinitialisée chaque mois, ou plus tôt si le titulaire de carte principal le demande ou si l'usager autorisé effectue un paiement au compte de carte de crédit. Pour connaître toutes les précisions, visitez le site cibc.com/limitesdedepenses. La limite de dépenses pour les espèces, qui se rapporte aux opérations en espèces, est comprise dans la limite de dépenses globale d'un usager autorisé. Par « espèces », on entend les avances en espèces, les Chèques Pratiques CIBC et les virements de solde. Pour connaître toutes les précisions, visitez le site cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage.html.

17 Les Chèques Pratiques portent intérêt à compter de la date à laquelle ils sont passés à votre compte de carte Or CIBC Visa. Les Chèques Pratiques sont offerts sous réserve de votre crédit disponible et de vos fonds disponibles. Les Chèques Pratiques ne seront pas traités si votre compte de carte Or CIBC Visa n'est pas en règle. Les Chèques Pratiques ne peuvent pas être utilisés pour payer ou virer le solde d'autres cartes de crédit CIBC, de marges de crédit personnelles CIBC ou de prêts ou prêts hypothécaires CIBC. Les Chèques Pratiques ne donnent pas droit à des Points Or. Les Chèques Pratiques ne peuvent être certifiés et vous ne pouvez pas contester une opération que vous avez réglée au moyen d'un Chèque Pratique.

18 Les taux de change de la Banque CIBC s'appliquent. Seuls les titulaires de carte principaux peuvent utiliser leur compte de carte de crédit admissible pour effectuer une opération de Virement de fonds mondial CIBC. La plupart des opérations de Virement de fonds mondial CIBC sont exécutées en 1 à 3 jours ouvrables.

19 La Banque CIBC n'impute aucun intérêt sur une opération de Virement de fonds mondial figurant sur votre relevé si nous recevons le paiement total du Montant exigible (ou pour une opération de Virement de fonds mondial qui a été convertie en un Plan de paiement par versements au cours de la période couverte par ce relevé, si nous recevons le paiement total de votre Solde) au plus tard à la date d'échéance du paiement pour ce relevé. Les termes qui commencent par une majuscule dans cette note de bas de page ont le sens qui leur est attribué dans l'Entente avec le titulaire de carte CIBC.

* Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.

*Interac*MD est une marque déposée d'Interac Corp., utilisée sous licence.

L'indicateur d'opération sans contact est une marque déposée d'EMVCo LLC.

+ L'icône Cliquer pour payer est une marque de commerce d'EMVCo LLC dont l'utilisation a été autorisée par cette société.

iPhoneMD, iPadMD et le logo Apple sont des marques de commerce d'Apple inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.

AndroidMC est une marque de commerce de Google Inc.

MC Toutes les marques de commerce de Récompenses Journie appartiennent à Corporation Parkland.

MC Toutes les marques de commerce de Pioneer appartiennent à Corporation Parkland.

MD Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero inc., utilisée sous licence.

CHEVRON est une marque déposée de Chevron Intellectual Property LLC, utilisée sous licence.

AvisMD est une marque déposée utilisée sous licence au Canada par Aviscar Inc.

MD Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC ou de leur titulaire de marque respectif.

Tous les renseignements étaient valides au moment de l'impression et sont sujets à des modifications sans préavis.

Coordonnées importantes

Services de cartes de crédit CIBC

Pour connaître les heures d'ouverture en vigueur, visitez le site : cibc.com/francais

Au Canada et aux États-Unis 1 800 465-4653

Ailleurs dans le monde‡ 514 861-4653

Appareil de télécommunications pour malentendants

(ATME) (en Amérique du Nord) 1 877 331-3338

Remplacement de carte CIBC perdue ou volée

Soumettez une demande par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC, ou appelez :

Au Canada et aux États-Unis 1 800 663-4575

Ailleurs dans le monde 514 861-9898

Remplacement de carte Visa perdue ou volée

(disponible à l'extérieur du Canada)

Aux États-Unis 1 800 Visa-911

Ailleurs dans le monde 410 581-9994

Autres services

Assistance en cas d'urgence

Au Canada et aux États-Unis 1 800 814-7442

Ailleurs dans le monde 416 784-5357

Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province

Assurance collision/dommages pour les véhicules de location

Assurance accident à bord d'un transporteur public

Au Canada et aux États-Unis 1 866 363-3338

Ailleurs dans le monde‡ 905 403-3338

Réservations mondiales Avis 1 800 879-2847

Sites Web importants

Banque CIBC cibc.com/francais

‡ Ces numéros peuvent être appelés à frais virés.

Tirez le maximum de votre carte Or CIBC Visa

Visitez le site cibc.com/francais et inscrivez-vous à Services bancaires CIBC en direct dès aujourd'hui

Téléchargez l'application Services bancaires mobiles CIBC dès aujourd'hui.

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store